

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 OCTOBRE 2020 20H

LIEU : Salle du conseil de Saint Georges en Couzan

PRESENTS : M. David Buisson (maire), Mme Audrey Bessay (1^{er} adjoint), municipal), M. Guillaume Chavaren (2^{ème} adjoint), Mme Lucie Deschamps (3^{ème} Adjoint), M. André Derory (conseiller délégué), M. Serge Marcoux (conseiller municipal), Mme Françoise Deygat (conseillère municipale), M. Stéphane Guerreau (conseiller municipal), Mme Monique Rondel (conseillère municipal),M Pierre Henri (conseiller municipal),M Patrick Charles(conseiller municipal)

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick Charles

1) CHOIX ARCHITECTE PROJET CHAPELLE

Le conseil municipal a rencontré madame Moskal architecte du patrimoine qui nous a exposée son devis de 9850 TTC (le devis ne concerne pas l'avant-projet sommaire et la dépose du permis)

DECISION :

- Nouveau devis avec un architecte classique,
- Recherche de subventions,
- Le choix de l'architecte se fera ultérieurement.

2) URBANISME

Permis de construire M. GASSER :

Avis favorable de Loire Forez Agglomération et du SIEL à condition que M. GASSER finance l'extension des réseaux.

DECISION : *Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour le permis de construire.*

Permis de construire M. LALOUX/MARCOUX :

L'ABF donne des notifications que l'architecte devra suivre sauf pour l'implantation de la maison (l'ABF a donné un accord favorable, il y a 9 ans, pour la maison voisine dont l'implantation était identique à celle de M. LALOUX/MARCOUX.

DECISION : *Le conseil municipal à la majorité (10 voix Pour et 0 voix Contre 1 Absentions) donne un avis favorable pour le permis de construire*

3) PROJET EOLIEN

Rencontre avec le porteur de projet, l'entreprise VALECO, de 4 éoliennes sur Morière (servange)

Rencontre avec l'association VENT DU HAUT FOREZ,

Avec présentation de la Charte de l'éolien rédigé par Loire Forez Agglomération :

- Information mutuelle

- Comité de suivi
- Prise de connaissance du budget
- Concertation énergie (commune dans un rayon de 6 km autour du projet)
- Etude faite par un cabinet indépendant (payé par Loire Forez Agglomération)

DECISION :

- Visite d'un parc de 7 éoliens dans un village de 178 habitants à ST NICOLAS DE BIEFS le 25/10/2020
- Envoie d'un courrier aux habitants
- Réunion publique
- Consultation de l'ensemble de la population

4) BND (BIEN NON DELIMITE) DAVOISSENNE

Le hameau de Davoissenne fait une coupe de bois dans ces BND dont l'argent servira à refaire un chemin communal. Le hameau demande à la commune d'être porteur du projet.

DECISION : *Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.*

5) CHOIX ENTREPRISE NETTOYAGE VITRES SALLE DES FETES

Trois entreprises ont été consulté, deux ont répondu :

- FOREZ NETTOYAGE : 552,00 € TTC
- IMPECC SERVICE : 192,00 € TTC

DECISION : *Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis de la société IMPECC SERVICE et décide de 2 nettoyages par an.*

6) DEVIS ECLAIRAGE SALLE DES FETES ET EGLISE

SALLE DES FETES

Eclairage du bar : Entreprise DERORY : 753,60 € TTC

Remplacement du bloc d'éclairage de secours : Entreprise DERORY : 98,00 € TTC

DECISION : *Le conseil municipal approuve à la majorité les devis de la société Derory*

10 voix pour (M André Derory n ayant pas pris part au vote)

EGLISE

Mise en valeur + bloc forain : Entreprise DERORY : 1 155,00 €

DECISION : *Le conseil municipal à la majorité demande un autre devis sans le bloc forain.*

10voix pour (M André Derory n ayant pas pris part au vote)

7) REHABILITATION DU PUIT DE PETITES COMBES

Le hameau de Petites Combès demande au Conseil Municipal, l'autorisation de restaurer le puit.

DECISION : *Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.*

8) BILAN ENERGETIQUE SIEL

Monsieur Jérôme GRIS du SIEL, a fait un bilan de la consommation énergétique des bâtiments communaux, et aidera la commune à limiter les dépenses énergétiques.

9) RENOUELEMENT ADHESION CONVENTION SAGE

L'adhésion au Service Assistance à la Gestion Energétique est de 349,00 € pour 2021.

DECISION : *Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.*

10) VOIRIE

Travaux non effectués en 2020 prévus pour 2021 :

- Du monument aux morts à la maison Morlevat (les réseaux enterrés seront refaits ainsi que la réfection de la chaussée)

Travaux 2021 :

- Réfection de la chaussée Maison Morlevat au carrefour route de vaux et du pont de la pierre : 51 740,64€ TTC
- Réfection parking de la poste : 29 405,25 € TTC

DECISION : *Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.*

Etat de la voirie :

Après un état des lieux de la voirie communal par M. Jérôme VENET, référent voirie à Loire Forez Agglomération, la commune a obtenu la note de 8,45/10, la moyenne de Loire Forez Agglomération est de 6.80/10.

Fossé :

Nous pouvons traiter 1 km de fossé pour 2020, ont été choisi :

- Chemin du Mazet
- Chemin de Vial

DECISION : *Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable.*

Chemin du Ratillon

Il est prévu 4 coupes en enrobés par l'entreprise SEVAL pour 4 000,00 € HT

Réfection et reprise chemin du puits du bac de la Chanal

Un devis de l'entreprise SEVAL pour 2 940,00 € HT

Avant travaux, une rencontre aura lieu avec la famille DOITRAND.

DECISION : *Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les deux devis de l'entreprise SEVAL.
Et demande une subvention auprès du département au titre de l'enveloppe de solidarité*

11) QUESTIONS DIVERSES

11.1 Ludobus

Après l'annonce de l'arrêt du ludobus sur la commune, nous avons demandé une rencontre avec Mme CHOUVIER, élues de Loire Forez Agglomération, il a été décidé qu'une caisse de jeux seraient déposée à la bibliothèque.

Ouverture de la bibliothèque :

<i>Mardi</i>	<i>14h30 – 16h30</i>
<i>Vendredi</i>	<i>18h00 – 19h30</i>
<i>Dimanche</i>	<i>10h00 – 11h00</i>

11.2 Devis du portail de l'école de Cruzolles

Entreprise DAMON : 1 528,00 € TTC

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès du département au titre de l'enveloppe de solidarité

11.3 Choix des lettres de la Mairie / agence postale / salle d'animation

11.4 Réunions à venir

7 octobre : réunions avec les présidents d'associations-

12 octobre : réunion de secteur à 19h00 – déchets et ordures ménagères

17 octobre : corvée nettoyage à 8h45 devant le bachat

21 octobre ; Rencontre en mairie avec M. ZIEGLER et Mme BROSSE, puis visite du GAEC d'Epezy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.